

Magazine du Conseil général

L'Aveyron^a

Le programme
du Conseil général

Solidarité
Équité
Proximité

NOVEMBRE 2008 N°131



CONSEIL GÉNÉRAL
DE L'AVEYRON

www.cg12.fr



Les territoires et les produits aveyronnais à l'honneur au traditionnel Marché de Pays de Bercy



Point de vue

Le projet que j'ai souhaité pour les Aveyronnais a été adopté le 29 septembre dernier avec toutes les voix de la majorité dont je tiens à saluer l'énorme travail

sur ce chantier depuis six mois.

J'avais lancé un appel à l'union. Je pense en effet que les difficultés générées par la situation internationale, avec les répercussions économiques auxquelles notre département n'échappe pas, l'exigent. J'estime que l'intérêt général doit s'imposer dans certaines circonstances.

La minorité – toute la minorité – a préféré se réfugier dans l'abstention, ne présentant aucune autre proposition et se contentant de critiquer. Les Aveyronnais jugeront cette attitude.

Ce projet est maintenant devenu le programme du Conseil général pour cette mandature.

Je l'ai dit : je me situe avec détermination dans l'action. J'applique donc les décisions prises le 29 septembre avec la conscience qu'elles permettront de répondre très concrètement aux attentes des Aveyronnais avec un souci de solidarité, d'équité et de proximité.

Le programme du Conseil général n'est ni de droite, ni de gauche.

Il est celui de tous les Aveyronnais.

Jean-Claude Luche

Président du Conseil général

SOMMAIRE

PAGE 5



PAGE 10



PAGE 8



PAGE 12



PAGE 15

ACTUALITÉS

3 Le préfet chez les Marmots

LE PROGRAMME DU CONSEIL GÉNÉRAL

4 Pour les Aveyronnais

5 Piloter l'action sociale

6 L'équilibre des territoires

7 En partenariat avec les acteurs économiques

8 Gratuité des transports scolaires pour les familles

9 La tête et les jambes

PARTENARIAT

10 Un syndicat mixte pour l'aménagement numérique de l'Aveyron

11 Zone d'activité des Cazes, un exemplaire partenariat économique

12 La race Aubrac couronnée à Cournon

13 Aqualudis : Villefranche et le plaisir de l'eau

MAGAZINE

14 Mas de Vinaigre, paradis du cheval

15 Eliane Galtier, le transport routier par passion

CANTONS

18 GROUPES POLITIQUES

19 AGENDA



Le préfet chez les Marmots



Le préfet Vincent Bouvier accueilli par les élus du canton de St-Geniez-d'Olt pour sa première visite cantonale

La première visite cantonale du nouveau préfet de l'Aveyron aura été pour Saint-Geniez-d'Olt. Vincent Bouvier a été reçu, mardi 14 octobre, par Jean-Claude Luche et l'ensemble des maires des communes du canton : Saint-Geniez-d'Olt, Aurelle-Verlac, Prades-d'Aubrac, Pierrefiche-d'Olt, Pomayrols et Sainte-Eulalie-d'Olt. Jean-Claude Luche s'est félicité de la volonté du préfet d'être un homme de terrain et de dialogue au service de l'Aveyron. La réunion de travail qui s'est tenue à la mairie de Saint-Geniez a permis aux élus et au représentant de l'Etat dans le département de faire un large tour d'horizon des

difficultés (assainissement, voirie, conjoncture agricole...) mais aussi des projets. Au nombre de ceux-ci : une école pour Pierrefiche-Saint-Martin, une zone d'activités intercommunale à Pierrefiche, des chambres d'hôte et gîtes à Sainte-Eulalie, la restauration du château à Pomayrols, l'assainissement du village de Born pour Prades, le projet d'hôpital (avec l'unité Alzheimer en cours de réalisation), une nouvelle piscine, l'extension de la zone d'activités (notamment) à Saint-Geniez. Le préfet s'est félicité de constater « une vraie dynamique de projet, de l'imagination et de l'énergie » sur le canton.

Foire-expo de Rieupeyroux : pari gagné



Elus et responsables de la foire-exposition du Haut Ségala lors de l'inauguration

Inaugurée par Jean-Claude Luche, la troisième foire-exposition du Haut-Ségala a confirmé le savoir-faire des quelque 250 bénévoles au service du comité d'organisation coprésidé par Jean-Michel Bras et Daniel Bou.

La météo a favorisé la réussite d'une manifestation qui « fait vivre Rieupeyroux dans un contexte économique difficile et permet de présenter les acteurs de la vie économique locale » comme le souligne Daniel Fraysse, secrétaire du comité de la foire-expo. Plus de 20 000 visiteurs pour 270 exposants sur une surface de 20 000 m² : le pari a été une fois de plus gagné.

MAISONS DES SERVICES

Pour joindre les Maisons des services du Conseil général :

Espalion 05 65 48 38 87

Millau 05 65 58 85 80

Salles-Curan 05 65 46 66 70

Villefranche-de-Rouergue 05 65 81 48 00

St-Côme-d'Olt inauguration à la maison de retraite



Le préfet, les élus et les responsables de l'établissement lors de l'inauguration

Devenue EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) en 2004, la résidence « Les galets d'Olt » à St-Côme-d'Olt ne cesse de s'adapter et de se moderniser. Financés par Etat, Région et Département, ce sont 4 M€ de travaux qui viennent d'être consacrés à une structure créée en 1964. « C'est le souci de réhabiliter, de s'adapter de façon permanente » a précisé Jean-Claude Luche lors de l'inauguration par Vincent Bouvier, préfet de l'Aveyron.

Un projet Alzheimer et un jardin intergénérationnel devraient voir le jour dans un proche avenir.



Le Mammobile

sera dans le canton de :

> **St-Sernin-sur-Rance**

du 5 au 13 novembre

> **Najac**

du 17 au 25 novembre

> **Veziens**

du 27 novembre au 2 décembre

> **Laissac**

du 4 au 17 décembre

Pour prendre rendez-vous :

05 65 73 30 35 (service mammobile)

Pour les Aveyronnais



Le programme du Conseil général, adopté le 29 septembre dernier par l'assemblée départementale, est un projet « pour les Aveyronnais » a souligné Jean-Claude Luche qui inscrit la démarche dans la durée.



Le programme du Conseil général a été adopté lors de la session du 29 septembre

Engagement tenu : six mois après son élection à la présidence de l'assemblée départementale, Jean-Claude Luche a présenté le projet du Conseil général pour les Aveyronnais. Fruit d'un travail d'équipe et d'un dialogue nourri tout l'été dernier, il fixe le cap.

« Ce programme répond aux impératifs que sont pour moi la solidarité, l'équité, la proximité. Avec le développement durable comme fil vert, il se propose de répondre très concrètement aux problèmes que rencontrent les Aveyronnais. Le Conseil général sera à leurs côtés pour leur faciliter la vie. C'est une ambition raisonnable, à la mesure des compétences de la collectivité départe-

mentale, à la hauteur des attentes de nos concitoyens », indique Jean-Claude Luche.

Le constat est clair : dans le département comme partout les difficultés se font plus grandes, aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises et les collectivités locales. Le message a été entendu et écouté. Le Conseil général « se met en phase avec les attentes du terrain ».

Le social est plus que jamais au cœur de ses missions. Au-delà de ses stricts domaines de compétences, la collectivité départementale va mieux accompagner les Aveyronnais dans

« C'EST DANS L'ACTION QUE JE ME SITUE »
JEAN-CLAUDE LUCHE

leur vie quotidienne. Avec un souci constant de s'adapter aux vrais besoins, de prendre en compte systématiquement les règles de développement durable, de veiller à l'équilibre des territoires.

« C'est dans l'action que je me situe », souligne Jean-Claude Luche qui a lancé un appel à l'unité sur ce programme :

« L'Aveyron a assez de compétences et d'énergie pour résister. Le potentiel économique et humain est réel. A une condition : que toutes les forces vives du département se rassemblent ».

Le programme a été adopté par le groupe de la majorité et des non inscrits. Le groupe de la minorité s'est abstenu.

Point de vue ... André At

Président de la commission évaluation et prospective

« Il s'agit d'un projet basé sur un diagnostic qui a permis d'établir plusieurs programmes qui seront eux-mêmes périodiquement évalués pour être éventuellement réorientés.

Notre tâche pour les années qui viennent sera de dépenser autant en dépensant mieux. Il y aura donc pour certains chapitres des redéploiements de crédits mais pas de baisse de ces crédits, notamment pour les communes.

La dynamique de l'Aveyron ne se décrète pas au Conseil général. Mais les décisions qui y sont prises peuvent y contribuer.

Ce qui est intéressant dans la vie publique, c'est l'engagement, ce sont les valeurs auxquelles on croit.

Voilà le sens du programme du Conseil général. Il définit et oriente nos décisions vers des investissements nécessaires à l'avenir de ce département ».

Calendrier

« Dépenser autant mais en dépensant mieux », voilà l'objectif fixé pour les prochaines années.

Le programme du Conseil général sera financé dès le budget 2009. Ce budget sera proposé en février ou mars prochain quand seront connues avec précision les dotations de l'Etat « pour y voir plus clair ».



Piloter l'action sociale

La solidarité est la compétence majeure, le véritable cœur de métier de la collectivité départementale.

Le programme du Conseil général place le social au centre de l'action en prenant en compte les évolutions des besoins.

Le cadre des compétences obligatoires du Conseil général dans le domaine social est rigoureux. Il se traduit clairement dans la part qu'occupe le social dans les finances de la collectivité : 120 des 338 M€ du budget. La marge de manœuvre se situe dans la qualité de l'approche de ces secteurs très sensibles car ils touchent des femmes et des hommes souvent en situation difficile.

La volonté exprimée par le Conseil général est d'être le pilote de l'action sociale. Il se met en capacité de répondre à des besoins qui changent, aussi bien en ce qui concerne les personnes âgées, les personnes handicapées, les familles, que les personnes en insertion sociale et professionnelle.

L'objectif visé est d'informer au plus près des territoires des services existants, d'apporter une réponse coordonnée à chaque attente exprimée, de tenir compte des spécificités locales.

Ainsi pour les personnes âgées, le développement des nouvelles formules d'accueil sera encouragé. Certaines, comme l'accueil familial collectif ou l'accueil de jour autonome, sont innovantes. Si l'on veut éviter le passage direct (et parfois injustifié) du domicile à l'établissement, le soutien aux infrastructures d'accueil intermédiaires est indispensable.

En ce qui concerne les personnes handicapées vieillissantes et le suivi du handicap psychique, le Conseil général accompagnera la mise en place de structures spécifiques.



La maladie d'Alzheimer, un des grands défis de la solidarité

“ La solidarité, c'est l'exigence absolue. Elle conditionne la cohésion de la communauté départementale ».

ALZHEIMER

Le Conseil général s'inscrit dans le plan national Alzheimer. Il sera candidat à l'expérimentation d'une Maison de l'autonomie et de l'intégration qui se présente comme un guichet unique pour l'accueil et l'orientation des personnes concernées (malades et familles).

En ce qui concerne les structures, le souci de proximité doit être primordial.

INSERTION ET RSA

Le programme du Conseil général prend en compte l'élaboration d'un schéma départemental d'insertion ainsi qu'une approche innovante de l'aide aux personnes sans ressources ou avec des ressources insuffisantes à travers la mise en œuvre du Revenu de solidarité active (RSA)

ACCESSIBILITÉ

L'action en direction des handicapés passe notamment par des mesures d'accessibilité de l'ensemble des bâtiments départementaux et en particulier des collèges.

Une cellule « enfance en danger »

L'accueil de la petite enfance figure parmi les priorités. 5 000 enfants sont concernés. Mais les enfants ne composent pas toujours l'image du bonheur que l'on souhaiterait voir. Ils sont parfois en danger. Le département est, comme les autres, confronté à ces graves problèmes en augmentation constante.

La mise en place de la cellule départementale enfance en danger permettra de

prendre ces problèmes le plus en amont possible et d'y répondre avec un maximum d'efficacité.

La création du schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance donne un cadre global à ces actions et aux partenariats qu'elles nécessitent.

La cellule enfance en danger va être mise en place





Des territoires vivants
sur l'ensemble du département

L'équilibre des territoires

La notion d'équité a, pour le Conseil général, une traduction concrète sur les territoires. Elle passe par l'accompagnement des communes et de leurs groupements.

Le département est composé d'une mosaïque de territoires qu'exprime parfaitement la diversité des 304 communes : de la petite commune rurale à l'agglomération ruthénoise.

Au-delà de ces structures administratives, il s'agit de toute une organisation de proximité au service des Aveyronnais.

Le programme du Conseil général doit permettre, dans une démarche réfléchie et concertée, d'utiliser au mieux les enveloppes financières disponibles et d'assurer ainsi un équilibre de solidarité entre les territoires par des interventions équitables et un système de péréquation.

La prise en considération des richesses et potentialités économiques sur le territoire est une donnée nouvelle.

Le programme du Conseil général repose sur quelques grandes orientations : poursuivre les aides en faveur d'investissements prioritaires et souvent lourds pour les collectivités locales (ainsi de l'assainissement, avec prise en compte de l'assainissement individuel) ; favoriser les démarches concertées à l'échelle d'un territoire afin d'éviter certains

« doublons » au niveau des équipements ; établir des partenariats formalisés par des conventions.

Des outils sont mis en place : les fonds départementaux d'aménagement rural (communes de moins de 700 habitants), de soutien à l'attractivité du territoire (communautés de communes de moins de 6500 habitants), d'accompagnement des territoires urbains (communautés de communes de plus de 6500 habitants et la communauté d'agglomération du Grand Rodez).

Le fonds départemental d'embellissement des villes et villages portera notamment les opérations « cœur de village » avec une tranche de travaux supplémentaire. Les villages classés « plus beaux villages de France » bénéficieront d'une majoration de 5% des aides attribuées.

UN PLUS POUR
LES « PLUS BEAUX
VILLAGES »

Bâtiments communaux, logement (avec majoration pour les travaux d'accessibilité), écoles, équipements structurants pour le territoire (dans les domaines sportif, culturel, ludique...) ou destinés à créer ou maintenir des services de proximité (haltes garderie, crèches, maisons médicales)... C'est toute la palette de la vie locale au quotidien qui est prise en compte par les programmes du Conseil général, fruits d'une volonté politique d'accompagnement des collectivités locales.

« Il ne doit pas y avoir deux Aveyron.

La complémentarité entre les secteurs rural et urbain est une source de richesse pour tous ».

Le « fil vert » du développement durable

Le développement durable constitue le « fil vert » du programme du Conseil général. C'est une notion de transversalité qui s'applique sur l'ensemble des programmes, au premier rang desquels ceux qui concernent l'environnement. Le Conseil général s'applique à lui-même la discipline. Ainsi pour les bâtiments départementaux avec les économies d'énergies. Aujourd'hui le patrimoine départemental consomme 170 kwh au m² par an. L'objectif est d'atteindre 80 kwh, voire 50 kwh. Pour les aides du Conseil général, un bonus est appliqué aux projets qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable. Autre exemple : une réflexion est lancée sur l'accompagnement du covoiturage.

L'Agenda 21 qui doit traduire la politique de développement durable du Conseil général prendra également en compte une nouvelle dynamique de gestion d'un espace partagé par de nombreuses activités et soumis à des pressions foncières (habitat, équipements...).

Au-delà des travaux ponctuels,
un aménagement global est urgent





En partenariat avec les acteurs économiques

L'équilibre et le dynamisme des territoires reposent d'abord sur ceux des activités économiques. Le programme du Conseil général met en avant les partenariats avec tous les acteurs locaux.

Le Conseil général n'a certes pas de compétences obligatoires dans le domaine économique. Mais il souhaite rester un élément moteur de l'activité et donc de l'emploi.

Le Conseil général se positionne comme un « facilitateur », à l'écoute des besoins exprimés par les entreprises et les territoires qui souhaitent les accueillir, en créant les conditions du développement. La question du foncier est primordiale. Le département doit proposer une offre foncière de qualité, compétitive (équipements en technologies de communication, services, sécurité) et durable. C'est un des points forts du projet du Conseil général en soutien à l'économie. Les programmes s'appuient à la fois sur des espaces stratégiques au niveau départemental (type zones d'activités de La Cavalerie et de Séverac-le-Château) et sur l'aide (via l'accès routier) aux zones plus locales. Le soutien aux entreprises (à travers l'aide à l'immobilier), l'accompagnement des mutations, l'aide à la formation, les conventions avec les chambres économiques, l'aspect économique de la coopération constituent le cadre plus général des interventions du Conseil général dans ce domaine.

Un groupe de travail est créé afin de réfléchir à la

« Ce programme est un projet pour les Aveyronnais.

Nous ne le conduirons pas seuls.

Nous avons l'expérience des partenariats.

Cette méthode sera amplifiée ».

Agriculture Un territoire, un projet, une enveloppe

Le Conseil général participe à la valorisation des espaces naturels et au développement de l'agriculture. Il veut impulser une dynamique et des démarches innovantes intégrant le développement durable à travers des dispositifs qui concernent notamment les productions de qualité, la sécurité et la défense sanitaire des élevages, l'appui à la

transformation sur place. La démarche se fonde sur la formule : un territoire, un projet, une enveloppe. L'aide à l'installation des jeunes agriculteurs est portée à 1 000 € par jeune agriculteur en complément de la DJA avec bonification possible de 500 € pour le caractère innovant du projet ou la prise en compte du développement durable.



Zone d'activités départementale de La Cavalerie

mise en place d'outils départementaux d'intervention en fonds propres.

Le tourisme est devenu une activité à part entière de l'économie aveyronnaise à laquelle il faut apporter toujours plus de valeur ajoutée. La mise en place des espaces labellisés d'activités de pleine nature exprime cette volonté.

Le programme du Conseil général se situe dans une démarche d'accompagnement avec des actions concernant les acteurs du tourisme, la structuration et la professionnalisation du réseau des offices de tourisme et syndicats d'initiatives, l'accueil (campings, gîtes, hôtellerie, parcs résidentiels de loisirs...). L'allongement de la saison touristique reste une priorité. L'action équipements spécifiques de loisirs couverts a pour objectif de permettre aux structures d'hébergement de réaliser des équipements couverts (jacuzzi par exemple) ou des équipements liés à une thématique (garages à vélo, local technique pêche...).

LE FONCIER, UNE QUESTION PRIMORDIALE

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE ZONES D'ACTIVITÉS

Les zones d'activités du futur ne seront pas celles que nous connaissons aujourd'hui. Les espaces économiques stratégiques pour le département devront bien entendu être desservis par des voies de communication rapides, offrir des prix de terrain attractifs. Mais elles devront aussi répondre à des critères précis en matière d'environnement, de traitement paysager, d'exigences architecturales. Un exemple : les clôtures seront garnies d'une haie composée d'espèces locales. Les démarches HQE (haute qualité environnementale) seront encouragées. Les services à fonction sociale comme la restauration, les transports en commun, des salles de réunion et de réception devront être mis à disposition des entreprises.



DES SERVICES



Services publics et services au public sont indispensables

Le Conseil général continuera, avec l'ensemble des acteurs locaux, à accompagner le maintien ou le développement des services de proximité à la population. Ces services sont, avec les services publics, un élément important pour l'attractivité des territoires. Transports, maisons médicales, accueil de la petite enfance, présence commerciale et artisanale font partie des secteurs concernés par les aides.

Deux programmes plus spécifiques sur lesquels les efforts sont maintenus : les centres de secours et l'installation de défibrillateurs cardiaques. Sur ce dernier point, ce sont les communes et groupements de communes qui sont aidés lorsqu'ils équipent des espaces communaux ou intercommunaux accueillant des services à la population ou facilement accessibles au public.



« CARTABLE ÉLECTRONIQUE »

L'environnement numérique du travail permet de réduire les distances. Pour le domaine éducatif, il s'agit du « cartable électronique » dont les collèges aveyronnais vont être équipés à partir de cette année. Cet outil (il s'agit d'un portail extranet) s'adresse à l'ensemble de la communauté éducative en offrant plusieurs services : vie scolaire (notes, absences, emplois du temps...), pédagogie (cahier de textes, travail de groupes...), la vie des établissements...



Plus du tour de terre effectué chaque jour pour transporter les jeunes Aveyronnais

Gratuité des transports scolaires pour les familles

Répondre aux attentes des Aveyronnais dans leur vie quotidienne : telle est l'ambition du programme du Conseil général.

En mettant les élus au centre du dispositif, la collectivité départementale s'assure d'une parfaite adéquation avec le terrain. Les conseillers généraux sont en prise directe avec la réalité des situations et les mieux à même de faire remonter les interrogations et de définir les solutions les mieux adaptées. Le principe de proximité est ainsi très concrètement « mis en musique » dans les nouveaux programmes du Conseil général.

Parmi les mesures fortes, la gratuité des transports scolaires pour les familles. Près de 11 000 jeunes Aveyronnais bénéficient du service.

Il y a un coût pour les collectivités (Conseil général et communes) mais aussi pour les familles : 148 € par an et par élève pour ceux qui font le

trajet chaque jour. La gratuité sans toucher à la qualité du service (une prise en charge de l'enfant au plus près du domicile) est donc décidée pour la rentrée 2009-2010.

Toujours dans le domaine des transports, le programme du Conseil général prévoit la mise en œuvre du schéma départemental d'accessibilité aux transports publics afin de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne les transports à la demande, leur utilisation devra être complétée pour les déplacements vers le centre de loisirs cantonal, la pratique sportive au centre sportif intercommunal, les besoins de déplacement au centre social ou au centre médical.

Enfin, les Aveyronnais seront incités (campagnes de promotion et d'information) à mieux utiliser les transports interurbains.

11 000
JEUNES TRANSPORTÉS
QUOTIDIENNEMENT

EN BREF

ROUTES

Les grands objectifs sont maintenus : sécurité des usagers, diminution des temps de parcours. Ainsi, sera poursuivie l'amélioration du réseau local qui comprend la desserte des chefs-lieux de cantons et de communes et les liaisons entre les cantons. Ce programme est découpé en enveloppes financières cantonales.

Les efforts porteront également sur des démarches de développement durable pour les chantiers. Une signalétique spécifique aux « Plus beaux villages » sera mise en place.

PATRIMOINE

Burons, jasses, moulins, granges-étables, secadous, pigeonniers, cazelles, caves à vin...

Le département est riche d'un patrimoine modeste qui fait souvent sa spécificité dans nos campagnes. Il fait l'objet d'une attention particulière dans les programmes du Conseil général avec l'intégration des bâtiments (notamment les toitures) dans les sites protégés, l'aide aux travaux de restauration, aux fouilles archéologiques...

La tête et les jambes



La vie associative au cœur de l'attractivité des territoires

L'animation des territoires est une des bases de la qualité de vie et de l'attractivité du département dans sa diversité.

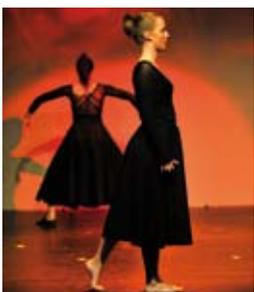
Elle est souvent le fruit d'une intense activité associative aussi bien dans sa composante culturelle que sportive. Le programme du Conseil général souligne la part prise par le domaine culturel dans le processus d'aménagement du territoire. Les dispositifs actuels sont adaptés en privilégiant l'équilibre territorial.

Il s'agit de mettre en place une politique culturelle de proximité permettant le développement de projets de territoires et l'affirmation de l'identité artistique du département mais aussi de favoriser la création et l'innovation pour un patrimoine évolutif et vivant.

Parmi les nouvelles mesures : la création d'un Fonds départemental d'aide à la création contemporaine et soutien à la promotion des artistes hors dépar-

DES ANIMATEURS CULTURELS

Culture, sports, animations...



L'opération de communication « On ira tous en Aveyron » ne sera pas reconduite en 2009. Elle a porté ses fruits. De nombreux contacts ont été pris. L'Aveyron est passé de la 26^e à la 16^e place pour la notoriété.

Il le doit en grande partie à l'attractivité retrouvée de ses territoires. L'économie y tient une place centrale mais également l'animation avec toute la gamme des propositions en matière culturelle, sportive, festive, de loisirs pleine nature, gastronomique... La convivialité aveyronnaise est saluée par nos visiteurs.

tement, le recrutement par le Conseil général d'animateurs culturels du territoire, le conventionnement avec les acteurs culturels locaux (communautés de communes notamment).

Pour le sport et les jeunes, les actions nouvelles concernent la formation de dirigeants

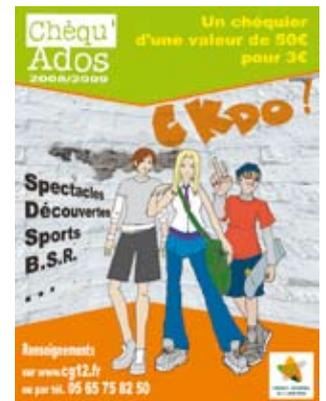
bénévoles confrontés à des tâches administratives importantes et à de lourdes responsabilités. Une Maison des sports du Conseil général est créée. Elle sera mise à disposition du mouvement sportif et des comités sportifs départementaux.

Figurent aussi des aides pour l'équipement pédagogique des clubs de jeunes, pour la promotion du département à travers ses « ambassadeurs sportifs », pour des activités de vacances pour les jeunes ruraux qui ont moins de possibilités d'accès aux pratiques sportives...

“ Les activités culturelles ou sportives n'ont pas de territoire d'élection et pas de couleurs politiciennes.

Il est nécessaire d'avoir des campagnes vivantes, des pôles urbains et un chef-lieu dynamiques ».

Former et animer



La population scolaire (de la maternelle au supérieur) représente près de 19% de la population du département. Elle progresse.

Former au plus près des besoins et au plus près des personnes : voilà résumée la démarche du Conseil général.

En ce qui concerne la formation supérieure, le Conseil général s'engage sur sa participation aux programmes de constructions immobilières de l'IUT de Rodez et du Centre universitaire comme pour l'animation de la vie étudiante. Il entend participer ponctuellement aux investissements ou aux fonctionnements de structures de formation dans le département.

Pour les collégiens (le département a la compétence des bâtiments), le Conseil général a décidé d'étendre le dispositif du Chèque ados (qui offre des réductions sur bon nombre d'activités de loisirs, culturelles, sportives...) aux classes de 6^e et de 5^e.

Jusqu'ici, seules les classes de 4^e et de 3^e y avaient droit.

Dès la prochaine rentrée scolaire, il dotera chaque collégien entrant en 6^e d'un dictionnaire.



Les techniques de communication, au moins aussi importantes que les routes pour le département

Un syndicat mixte pour l'aménagement numérique de l'Aveyron

L'aménagement numérique du territoire est économiquement fondamental. Même si il ne figure pas dans ses compétences obligatoires et afin que les entreprises disposent du haut (voire du très haut) débit, le Conseil général propose la création d'un syndicat mixte du numérique en Aveyron.



Jean-Louis Grimal, président de la commission techniques de communication et d'information

Techniquement, le très haut débit est « véhiculé » par fibre optique. Pour l'instant, en Aveyron, il n'existe que quelques tronçons réalisés par l'opérateur historique France Telecom, le Grand Rodez et les 120 km posés dans le cadre de la Délégation de Service Public (DSP) faisant le lien avec la fibre optique de l'A75. Afin que l'objectif de desservir toutes les zones d'activités économiques soit atteint, il s'agit de réaliser une super-boucle qui permettrait de les relier et de mailler l'ensemble du territoire. Pour cela, explique Jean-Louis Grimal, président de la commission « techniques de communication et d'information », l'Aveyron doit se doter d'un schéma directeur du haut débit et du très haut débit tandis qu'un syndicat mixte dans lequel participeraient communautés d'agglomérations et de communes ainsi que le Conseil général serait l'outil adéquat pour porter cette démarche. Il aurait en effet compétence et légitimité pour ob-

tenir des subventions de la Région, de l'Etat et de l'Europe.

« La loi de modernisation de l'économie, votée en août 2008, montre une volonté de l'Etat de déployer partout le haut débit en France », souligne M. Grimal.

DANS LE SENS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Elle prévoit que « toutes les infrastructures existantes – telles que les lignes électriques moyenne et basse tension – pourront être utilisées; de même tous travaux d'assainissement, d'enfouissement, de routes devront prévoir la pose de fourreaux pour passer de la fibre optique. Il est temps d'agir, d'autant plus que cela va dans le sens du développement durable, le haut débit permettant d'économiser papier et déplacements inutiles ». Autre sujet d'actualité : le déploiement du réseau WiMax donnant accès à l'inter-

net haut débit, technologie de transmission par voie hertzienne complémentaire de l'ADSL et permettant d'atteindre des hameaux isolés, est pratiquement terminé. A ce jour, le réseau WiMax est déployé sur tout l'Aveyron, à l'exception d'une dizaine de pylônes, la plupart du temps à cause de différents concernant leur positionnement. Les utilisateurs ont le choix entre quatre opérateurs (Altitude Telecom, Numéo, Altinet, Viseo). On pourrait penser qu'ainsi, l'ensemble du département sera couvert. Malheureusement, il restera encore quelques zones. Pour celles-ci, on peut avoir recours à d'autres technologies : celle du nœud de raccordement d'abonnés en zone d'ombre (NRAZO) qui suppose au moins quinze clients et autour de laquelle une étude a été lancée avec France Telecom ; celle du satellite pour les habitations isolées.

« Pour tous ces cas, insiste Jean-Louis Grimal, le Conseil général envisage d'intervenir ».

TNT : on est loin du compte

Le CSA (conseil supérieur de l'audiovisuel) avait prévu 35 relais pour le déploiement de la TNT (télévision numérique terrestre) dans l'Aveyron. Pour l'heure, un seul a été installé sur Rodez et un autre l'est au cours de ce mois de novembre à Millau.

On est donc loin du compte. Mais justement, en faisant les comptes se pose la question du coût de la TNT pour tous. « Quelle solution ? » s'interroge Jean-Louis Grimal, estimant qu'une étude serait bienvenue pour éclairer les élus.

ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL DANS LES COLLÈGES

Au cours de cette année scolaire 2008/2009, sept collèges vont être équipés de l'espace numérique de travail ; sept autres le seront au cours de l'année prochaine et encore sept en 2010/2011. Le Conseil général consacre 300 000 € à cet équipement (lire page 8).

Zone d'activité des Cazes, un exemplaire partenariat économique

C'est ce que l'on appelle une anticipation et un partenariat efficaces, concrétisés autour de la réalisation de la zone d'activité économique des Cazes sur la commune de Lapanouse-de-Sévérac, portée par le syndicat mixte « Sévérac carrefour Aveyron ».



JÉRÔME ROUVE : UN OUTIL DÉTERMINANT

Une seule et unique chambre de commerce et d'industrie pour l'Aveyron : ce sera chose faite fin 2009, les deux CCI de Rodez et Millau ayant officiellement lancé la démarche de rapprochement en mai dernier. C'est cette nouvelle CCI qui se substituera à celle de Millau au sein du syndicat mixte « Sévérac Carrefour Aveyron ». Pour Jérôme Rouve, président de la CCI de Millau, tous les paramètres convergent en faveur d'un fort développement économique de cette zone cruciale (dans tous les sens du terme) du Sévéracais et de l'ensemble du département. Cela sera d'autant plus vrai lorsque le raccordement de l'A75 et de l'A9 sera effectué, au cours de l'été 2010.

Un carrefour routier exceptionnel : c'est ce que devrait devenir le Sévéracais. C'est dans cette perspective que les trois partenaires que sont le Conseil général de l'Aveyron, la chambre de commerce et d'industrie Millau Sud Aveyron et la communauté de communes de Sévérac-le-Château ont décidé d'agir en commun – avec l'Etat – pour acheter un terrain de 35 hectares à la jonction de l'A75 et de la future RN 88 à caractéristiques autoroutières. Il est destiné à accueillir des entreprises d'une part et à répondre aux besoins de réserve foncière liés au tracé de la RN 88.

Pour cela, les trois partenaires aveyronnais ont constitué un syndicat mixte qui assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération et sa commercialisation. La zone en question étant actuellement inconstructible, la commune de Lapanouse a engagé une

révision de son Plan local d'urbanisme, le chantier devant débuter en 2011. Entre temps, la réflexion sur le schéma d'aménagement aura été poussée plus avant, le parti pris étant d'accueillir des entreprises industrielles et de services extérieures au département mais aussi aveyronnaises.

“ Alain Gal, maire de Lapanouse et président de la communauté de communes de Sévérac-le-Château, l'a dit lors de la visite sur le terrain de tous les partenaires concernés : « la création de cette zone d'activités est une opportunité exceptionnelle pour le Sévéracais ».

EN BREF

LARREN

La société decazeilloise est spécialisée dans la construction de réseaux de distribution d'électricité et de gaz pour le compte d'EDF et de collectivités et dans la réalisation d'installations électriques dans le bâtiment et l'industrie.

En développement constant, elle souhaite construire un nouvel atelier en regroupant ses activités sur le site du Combal. Ce projet est porteur de la création de six emplois. L'aide apportée par le Conseil général est de 45 000 €.

ETS SERRAULT

Les Ets Serrault (conserverie) à Capdenac vont agrandir leurs locaux en y ajoutant 600 m². L'investissement porte également sur du matériel qui permettra de rajouter une ligne supplémentaire de production.

Cette opération devrait générer la création de dix emplois en trois ans. L'aide du Conseil général s'élève à 70 000 €. Le site capdenacois qui compte 47 salariés produit près de 2 000 tonnes de saucisse fraîche.

RAGT

La société semencière RAGT participe, dans le cadre du Pôle Agrimip Innovation, aux projets Oléosol et Innov'herba qui consistent à développer des plantes capables de répondre aux enjeux du développement durable (besoins en huile végétale aussi bien pour l'alimentaire que pour l'industrie, changements climatiques, adaptation à l'élevage en zones difficiles...). Le Conseil général attribue au projet une aide de 77 400 € sur quatre ans.



La race Aubrac couronnée à Cournon



Henry Peyrac,
président de l'UPRA Aubrac

Le concours national de la race Aubrac s'est déroulé début octobre au sommet de l'élevage de Cournon, plus grand rassemblement européen des races allaitantes. L'Aubrac y fut reine. Commentaires et impressions d'Henry Peyrac, président de l'Union Aubrac et de l'organisme de sélection Aubrac.

140 000 vaches en France, 50 000 dans l'Aveyron, 38 000 vaches « contrôlées » au sein de l'UPRA Aubrac (appelée désormais Organisme de sélection Aubrac), une croissance des effectifs de 5 % par an... Des chiffres auxquels tous ceux qui ont contribué – autour d'André Valadier – à la relance de la race Aubrac à partir de 1979 n'auraient pas osé rêver.

A Cournon, « vitrine exceptionnelle qui contribue largement à l'implantation de la race hors de son berceau », 400 animaux étaient présentés par 117 éleveurs.

A L'HONNEUR À COURNON

« On a vécu un moment très fort pour la race Aubrac, commente Henry Peyrac. Les animaux ont été présentés d'une manière superbe. C'est une fierté que cette reconnaissance supplémentaire que la race Aubrac est l'une des grandes races allaitantes françaises ».

Henry Peyrac est éleveur à Cruéjols, comme l'était son père, son grand-père, son arrière-grand-père. Mais ce n'est pas seulement par attachement à la tradition familiale qu'il a fait ce choix. « C'est une passion », dit-il, pour une race dont toutes les caractéristiques donnent une vache « adaptée, modelée, forgée par son territoire, une vache autonome et économe qui permet de valoriser

l'herbe qu'elle consomme » et qui colle donc parfaitement à l'environnement économique actuel.

Présentation de l'élevage Aubrac au ministre de l'agriculture Michel Barnier lors du Sommet de Cournon



Vrai ou Faux ?



Une Aubrac sans cornes est toujours une Aubrac. Vrai & Faux

Bien sûr, une Aubrac sans cornes broute de l'herbe et donne toujours du lait. Mais pour Henry Peyrac, les fameuses cornes des Aubrac « sont un signe d'identité de l'animal et de son terroir. Je conçois mal, poursuit-il, que l'on puisse sélectionner des Aubrac à un haut niveau sans cornes. La tête fait partie intégrale de l'animal. A Cournon, si nous avons fait un super show, c'est parce que nous avons la chance d'avoir une très belle vache ».

Le fromage de Laguiole est fabriqué exclusivement avec du lait de vaches Aubrac. Faux

Les vaches dont le lait est utilisé pour le Laguiole sont essentiellement de race Simmental. Mais une démarche existe, destinée à remplacer une partie des Simmental par des Aubrac.

Plus d'infos

Tout, absolument tout ce que l'on peut avoir envie de découvrir sur la race Aubrac se trouve sur le site internet de l'UPRA Aubrac : www.race-aubrac.com

Autre site de référence : celui de la Maison de l'Aubrac : www.stchelydaubrac.com/maisondelaubrac.htm

Aqualudis : Villefranche et le plaisir de l'eau

En service depuis mars, le centre nautique de Villefranche-de-Rouergue est une bénédiction pour la population du secteur et un outil précieux pour les nageurs du Cercle nautique... dont l'effectif a doublé.



Le succès au rendez-vous d'Aqualudis

Villefranche-de-Rouergue peut s'enorgueillir de posséder depuis peu un centre nautique particulièrement performant. Aqualudis — c'est son nom — met fin à la disette qui frappait le secteur et empêchait les habitants de s'adonner aux plaisirs de l'eau une fois la période estivale écoulée. A proximité immédiate des principales installations sportives de la cité, cette superbe réalisation, d'un coût de 7,8 M€ HT (4,68 M€ de subventions dont 1,25 M€ du Conseil général) propose un espace couvert avec un bassin de 6 lignes d'eau aux normes sportives régionales, un bassin ludique et une patau-

geoire. En outre, un vaste espace en plein air fait d'Aqualudis le plus grand complexe nautique du département en période estivale. Ce sont environ 300 personnes qui fréquentent quotidiennement ces installations ouvertes 7 jours sur 7.

Pour le club de natation local, le Cercle des Nageurs villefranchois, conjuguées aux retombées olympiques, les conséquences ont été immédiates puisque les effectifs ont doublé !



LE CERCLE A DOUBLÉ SES EFFECTIFS

250 enfants et 50 adultes y ont pris une licence et désormais, point n'est besoin pour les compétiteurs de se rendre à Capdenac pour les entraînements !

Course pédestre



RÉGIS LACOMBE EN BLEU SUR 100 KM

A 41 ans, le Marcillacois Régis Lacombe est toujours aussi performant. Pour preuve, sa 2^e sélection en équipe de France pour le Trophée mondial de Rome, véritable championnat d'Europe des 100 km sur route. Classé 9^e de cette même épreuve lors de sa première cape, l'Aveyronnais entend bien, le 8 novembre, « entrer dans les quinze et surtout monter sur le podium par équipes ».

Après une préparation intense « rendue possible grâce au soutien du Conseil général via des aménagements d'horaires au collège de Marcillac », Régis Lacombe, avant le stage de l'équipe de France, a démontré une belle forme en bouclant un marathon test en 2 h 33' « sur un circuit aussi bosselé que les 100 km de Millau », épreuve qu'il n'a pas eu le droit de disputer cette année après l'avoir remportée en 2007.

Cross du Conseil général : pour tous !



La grand-messe du sport scolaire aura lieu le 26 novembre. Pour cette 16^e édition de la classique automnale placée sous l'égide du Conseil général, c'est Le Monastère qui proposera son parcours champêtre et vallonné à souhait à quelque 3000 participants(tes). Du primaire (8 ans) aux étudiants de STAPS, en passant par collégiens et lycéens, 120 établissements affiliés à l'USEP, l'UGSEL et l'UNSS seront à la fête. Sans oublier les jeunes du comité départemental de sport adapté

— une centaine environ — venus de 10 établissements spécialisés. Placée sous les signes du respect de l'environnement et de la solidarité, cette journée s'inscrit dans la démarche de développement durable conduite par le Conseil général.

L'organisation a nécessité la collaboration très active entre les différentes fédérations scolaires, les services de la commune du Monastère et le Conseil général. De 11 h 45 à 15 h 30, 21 catégories d'âge seront concernées par 14 courses.

Mas de Vinaigre

paradis du cheval

Le visiteur ne peut qu'être séduit, le passionné de sports équestres, quant à lui, est aux anges. Ici, tout respire le cheval. Au Mas de Vinaigre, sur le plateau de Lévezou, entre Saint-Léons et Vezins, Gaston Mercier, ancien champion d'Europe d'endurance, et son fils Manuel sont les heureux propriétaires d'un complexe dédié à l'équitation.

Tout autour de la superbe ferme du XVIII^e restaurée, 30 ha d'un seul tenant, des espaces naturels préservés d'une beauté sauvage et la possibilité pour les cavaliers d'accéder à quelque 300 km de chemins publics balisés par le Parc régional des Grands Causses. « Ici, on est au cœur du territoire de l'endurance, point n'est besoin d'aller aux Saintes-Maries ou à la Cépière à Toulouse » souligne le maître des lieux, qui peut donner libre cours à sa passion. Son père, qui travaillait dans la ganterie à Millau, lui a transmis le goût du beau cuir et, son expérience de cavalier aidant, sa reconversion dans la sellerie de luxe (l'atelier est situé au sous-sol de la ferme), s'avère une réussite exemplaire.

La création d'un Pôle d'endurance équestre en 2004, aujourd'hui étendu à 5 cantons (Campagnac, Laissac, Saint-Geniez, Sévérac, Vezins), géré et animé par l'Association Pôle Equestre de l'Est Aveyron, a permis à cette discipline de connaître un bel essor. Et la récente inauguration de son plus beau fleuron, la piste de galop, subventionnée à hauteur de 10 165 € par le Conseil général, en est la preuve éclatante. Joutant le Mas de Vinaigre, l'anneau de 1300 m sur 4 m de large est recouvert de sable. « A une al-



Gaston Mercier : l'amour du cheval

titude de 900 m, sur un terrain souple, agréable, sans cailloux et avec un peu de dénivelé, c'est un outil unique en France pour l'entraînement cardio et le travail d'équilibre des chevaux » se plaît à souligner, tout sourire, Gaston Mercier.

Avec ses 300 km de chemins alentours et la piste de galop, le Mas de Vinaigre est désormais doté de tous les atouts pour devenir « LA » capitale provinciale de l'endurance. « Nous envisageons des stages pour l'équipe de France et on réfléchit à un événement annuel... » glisse malicieusement le maître des lieux qui propose déjà le Marathippo, un concept né dans les années 90 et qui met en valeur la notion d'équipe dans le cadre d'une compétition par relais.

La piste de galop du Mas de Vinaigre



Avec vue sur le viaduc de Millau

POUR Y ALLER

Emprunter la D911 en direction de Millau. Au Bois du Four, prendre à gauche la direction Vezins. A environ 1,5 km sur la gauche, le Mas de Vinaigre est fléché.

UNE PISTE DE GALOP UNIQUE

Al Canton - Un projet culturel per Avairon

Lo projetè d'activitat del Conselh general per las annadas que venon pren en compte la cultura. Ara que las lengas istoricas de França son reconescudas dins los articles consacrats a las collectivitats territorials de la Constitution, lo ròtle del Conselh general pòt préner tota sa dimension. En mai d'aquò, França a ratificat las cartas de l'Unesco sus la diversitat culturala e lo patrimòni immaterial, mentre que la lei Filhon sus l'educacion a previst lo partenariat amb las collectivitats territorials per l'ensenhament

de las lengas regionalas. La mesa en plaça d'un vertadièr dispositiu de desvolopament de nòstre patrimòni occitan dins l'encastre d'un partenariat entre totas las collectivitats deurà passar per :

- la formacion de totes los actors de l'accion culturala en començar per los animators culturals pagats per las collectivitats,
- la generalizacion de la sensibilizacion dins las escolàs,
- la generalizacion de la sinhalizacion occitana,
- d'adujas especificas al spectacle viu...

Amb l'Institut occitan d'Avairon per la salvagarda, la formacion e lo conselh linguistic, la Mission departamentala de la cultura per l'espectacle viu e la transmission en collaboracion amb l'Associacion per lo desvolopament de l'occitan (A.D.OC 12) e las adujas a las associacions (Centre cultural occitan de Roergue...), lo Conselh general es totjorn preste a trabalhar a-n-aquel pretzfach amb totes los que volon avançar.

Eliane Galtier

Le transport routier par passion

Les Transports Galtier sont une entreprise centenaire. L'actuel patron, Patrick Galtier, est la 5^e génération. Sa mère, Eliane, préside depuis 1996 l'Union départementale des transporteurs routiers publics de l'Aveyron.

Eliane Galtier fait montre de cet élan qui transforme l'accueil le plus habituel en un instant incontestablement chaleureux. Sourire large, poignée de main déterminée : on s'installe face à elle avec un enthousiasme à la mesure de son parcours. Issue d'une famille d'autocaristes (Mouls) saint-affricains, elle a toujours vécu dans les transports. Mais lorsqu'elle arrive en 1962 dans la famille Galtier, à Lauras, à la faveur de son mariage avec Jean, elle admet qu'alors, elle a dû se « créer une carapace pour s'imposer, être écoutée et entendue dans ce métier de machos où on ne parlait pas de parité».

Toutefois, sa passion aidant, elle n'a pas tardé à se faire une place auprès de son mari, assumant comptabilité, relations commerciales et avec le personnel. Ensemble, ils ont assuré la diversification de l'entreprise qui est ainsi passée du transport de Roquefort à celui de nombreux autres produits dans tout le sud de la France. Ensemble, ils ont franchi toutes les étapes et surmonté les épreuves. Parmi elles figure le décès du frère de Jean Galtier, ainsi que l'emprisonnement au Maroc voilà quelques années de l'un des chauffeurs de l'entreprise après un accident. « Il était innocent, raconte avec émotion Eliane Galtier. J'ai ressenti alors le poids

qu'un chef d'entreprise porte. Se dire qu'il était en prison parce que nous l'avions envoyé là-bas... Il y est resté trois semaines. Nous avons alerté tous ceux que nous pouvions alerter. Nous avons payé le prix fort, mais moralement, cela n'avait pas de prix».

Investie très tôt dans le syndicat des transporteurs, elle a assuré à la présidence la succession de Raymond Péliissier, un homme dont elle souligne la passion.

« Je suis assez fière de cette tâche et de la confiance que mes collègues m'accordent ».

A ses côtés aujourd'hui, on compte sept femmes qui se trouvent à la tête d'entreprises aveyronnaises de transport. C'est l'un des signes que ce « métier a beaucoup évolué, dans le bon sens ».

La formation et les règles imposées depuis 1994 y ont grandement contribué.

Contact

Union départementale des transporteurs routiers publics de l'Aveyron
ZI de Cantaranne, rue des Landes,
Onet-le-Château
Tél. 05 65 87 00 12

LE PLUS SÛR TRANSPORT

L'autocar est le plus sûr moyen de transport de passagers, avant même le train : c'est ce qu'on souligne à l'Union départementale des transporteurs routiers publics de l'Aveyron que préside Mme Galtier. Le transport routier représente dans l'Aveyron environ 250 entreprises qui emploient 1 750 salariés dans le transport de marchandise et 700 dans le transport de passagers en autocars. Une campagne de communication vise à promouvoir ces « métiers à responsabilité », en lien avec l'opération Tous en Aveyron.



Eliane Galtier : la confiance de ses collègues



Ferroutage, vous avez dit ferroutage ?

« On parlait d'une ligne Béziers-Neussargues, explique Eliane Galtier. Les transporteurs de l'Aveyron étaient d'accord. En effet, quand le camion est sur le train, le chauffeur peut dormir et reprendre le volant à destination. Mais finalement, on s'est rendu compte que ni les trains, ni les ponts, ni les tunnels n'étaient prévus pour ça ».

Autre mode de transport : le bateau. La société Galtier empruntait celui qui reliait Toulon à l'Italie. « Ce service n'existe plus, faute de camions probablement ».

Une entreprise au cœur du territoire aveyronnais



Rodez Nord

Jean-Louis Roussel



« GÉNÉRATION JEUNES » À SÉBAZAC

« C'est l'une des associations de jeunes emblématiques du canton et son action est exemplaire » se plaît à souligner Jean-Louis Roussel. « Génération Jeunes », association loi de 1901 forte l'an passé de 56 adhésions, a pour but « de rendre les jeunes, de 11 à 18 ans, acteurs de leurs loisirs et de soutenir certains de leurs projets » précise son président Rémy Sévigné. En mutualisation avec d'autres acteurs locaux (Famille rurale, Marigolote...), l'association, soutenue par la municipalité, dispose d'un animateur à plein temps et entend bien relancer la fête du sport sur Sébazac.

St-Sernin-sur-Rance

Claude Boyer



MAISON FAMILIALE RURALE VALRANCE

A Saint-Sernin, la Maison familiale rurale Valrance, spécialisée dans les métiers de la chasse et de la nature et en contrat avec le ministère de l'Agriculture, accueille 280 élèves venant de 52 départements ! « Le seul établissement du sud du pays à proposer une formation complète de la 4^e au BTS » précise le directeur, Olivier Courant. « Un établissement innovant qui prépare cette année à un "BTSA gestion des espaces naturels" et qui n'hésite pas à investir avec l'aide du Département et de la Région : gymnase, nouveaux dortoirs... » se félicite Claude Boyer, conseiller général.

Sévérac-le-Château

Catherine Laur



AIRE DE L'AVEYRON : LA S.A. RESTAIR

A quelques encablures du superbe site de Sévérac-le-Château, l'aire de l'Aveyron propose aux utilisateurs de l'A75 un point infos touristiques animé par le Conseil général, des boutiques bien achalandées et une cafétéria gérée par la S.A. Restair. Cette société, qui emploie 21 salariés à l'année, essentiellement des jeunes du canton, offre 7 jours sur 7 aux visiteurs une vitrine gustative du terroir.

« Ce lieu est le précurseur du développement économique du site et une richesse incontestée pour tout le canton » se réjouit Catherine Laur, conseillère générale de Sévérac.

Veziens-de-Lévezou

Arnaud Viala



AMÉLIORATION DES SERVICES À LA POPULATION

Dans le cadre du pôle d'excellence rurale du Sud-Aveyron et porté par le SIVOM cantonal de Veziens, un projet autour de l'amélioration des services à la population en milieu rural est en cours de réalisation. « Il a permis la mise en place de la préparation des repas de la cantine de Saint-Léons par la cuisine de la cantine scolaire de Veziens et l'acquisition du véhicule pour les livraisons. Ce projet consiste aussi en la restauration d'une vieille grange à Ségur, futur réfectoire commun à la maison d'enfants et à l'école », commente Arnaud Viala, conseiller général.

Salle-Curan

Jean-Louis Grimal



LA TOUR DE PEYREBRUNE

La tour de Peyrebrune était le seul vestige du château (XIV^{ème}) du comte de Panat jusqu'à ce que des fouilles mettent au jour les fondations de l'enceinte. Le site, situé sur la commune d'Alrance, est mis en valeur par l'association de ses Amis. Les visiteurs* devraient prochainement pouvoir compléter leur ascension de la tour d'une découverte de la faune et de la flore locales grâce à un sentier agrémenté de panneaux d'information. Ceci sera rendu possible grâce à l'achat (en cours) de 30 ha de terrain par la municipalité qui bénéficie pour cela de l'aide du Conseil général.

* Pour visiter hors saison, téléphoner à la mairie au 05 65 46 56 46.

La Salvetat-Peyralès

André At



L'OBSERVATOIRE DU PUECH DE FLAUZINS

Le Puech de Flauzins, avec ses 620 mètres, est le point culminant du bas-Ségala. Depuis son sommet, la vision est à 360° sur les Pyrénées, les Monts de Lacaune, la Montagne Noire, le Tarn, les éoliennes du Lévézou ou Rieuepeyroux. Depuis son sommet, les amateurs comme les professionnels de l'ornithologie se donnent rendez-vous deux fois l'an quand passent les oiseaux migrateurs. Pour mieux les observer, une tour d'une dizaine de mètres de hauteur vient tout juste d'être construite, la commune ayant acheté le terrain nécessaire où a également été aménagé un sentier botanique dans un bosquet.

Villefranche-de-Rouergue

Claude Penel



L'ASSAINISSEMENT D'ELBES

Au cœur ancien du village d'Elbes, sur la commune de Martiel, de nombreuses maisons ne possèdent pas de terrain. Aussi était-il impossible pour leurs propriétaires d'opter pour l'assainissement autonome. Un handicap qui rendait très difficile la vente et la restauration de ces bâtisses, souligne le maire, Guy Marty. Un problème aujourd'hui résolu grâce à la création d'un réseau d'assainissement et d'une station d'épuration. Cinquante maisons ont été raccordées. Coût de l'opération : 320 000 euros HT subventionnés par le Conseil général et l'Agence de l'Eau à 80 %.

Belmont-sur-Rance

Monique Aliès



L'ÉCOLE PUBLIQUE DU RANCE

Désormais, l'école publique communale de Belmont a un nom – du Rance – et chaque cycle dispose de son espace. De plus, une salle informatique a été aménagée, tous les ordinateurs ont été mis en réseau et les enfants bénéficient d'une bibliothèque, d'un espace de jeu spacieux... Le souhait du conseil municipal, souligne Monique Aliès, conseillère générale, fut de « permettre aux enfants du milieu rural d'avoir les mêmes facilités que ceux des villes ». Ces travaux, d'un coût de 154 000 euros, ont été menés avec l'aide du Conseil général, de la Région et de l'Etat.

Groupe de la majorité et des non-inscrits

Équité, proximité, solidarité : un Projet pour les Aveyronnais.

Le projet pour l'Aveyron proposé par notre Président Jean-Claude Luche a été voté par la majorité départementale le 29 septembre dernier. Il se veut pragmatique, répondant aux préoccupations quotidiennes des Aveyronnaises et des Aveyronnais.

Le Conseil Général dispose d'un réel potentiel d'action. En cette période de crise la majorité départementale s'engage à dépenser mieux.

Dans son objectif d'aider le quotidien des Aveyronnaises et des Aveyronnais, la majorité départementale a décidé des mesures concrètes. L'une concerne la gratuité des transports scolaires pour l'ensemble des familles aveyronnaises. Il a été décidé d'alléger les familles de la charge de la carte scolaire, à partir de la rentrée 2009. Nous avons également souhaité offrir un dictionnaire à tous les élèves entrant en 6^e. De même, les « Chèqu'Ados » qui ont rencontré un vif succès auprès des élèves de 4^e et 3^e seront élargis aux élèves de 6^e et 5^e dès l'année scolaire 2009-2010. Ainsi toutes les familles de collégiens pourront bénéficier de bons de réduction d'un montant total de 50 € pour les activités physiques, sportives, culturelles mais aussi pour l'achat de livres.

Nous serons aussi très attentifs à répondre aux attentes de nos aînés et de leurs familles. C'est la première mission du Conseil général et c'est surtout être au plus près des Aveyronnais que de répondre

aux besoins exprimés en matière de prise en charge des personnes âgées ou des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer. Aucune famille aveyronnaise n'est épargnée. Nous souhaitons soutenir les structures d'accueil dites intermédiaires, entre le domicile et l'établissement. En fonction des besoins et des spécificités de chaque territoire, nous aiderons les différentes structures répondant aux nouvelles formes d'accueil : accueil familial collectif, accueil de jour autonome... Dans le cadre du maintien à domicile, nous participerons à la mise en place d'actions préventives permettant de retarder la perte d'autonomie. Nous proposons de participer à l'expérimentation « des maisons pour l'autonomie » lancée dans le cadre du plan national « Alzheimer ».

Voilà quelques illustrations sur notre politique, de l'exigence de proximité. Nous ne pouvons que regretter qu'elle ne soit pas partagée par nos collègues d'opposition qui se sont abstenus lors du vote du Projet, sans faire aucune proposition et se réfugiant dans une critique systématique.

Jean-Michel Lalle

Président du Groupe « Majorité et non inscrits pour l'Aveyron »

Hôtel du Département, Place Charles de Gaulle, BP 724,

12007 Rodez cedex - 05 65 75 80 91 - union.aveyron@wanadoo.fr

Groupe socialiste et républicain

Équité, quand tu nous tiens...

Il est des mots utilisés parfois à tort et à travers ; ils ont pour eux d'être à la mode, de bien sonner dans un discours, d'être porteurs de bonnes intentions, d'avoir été empruntés à d'autres, mais, mal compris, de s'en trouver travestis. Le mot « équité » est de ceux-là.

A bien la comprendre, l'équité n'a jamais été autre chose que cette disposition à reconnaître, en toute impartialité, le droit de chacun et à le respecter. Elle a pour contraire l'iniquité qui prend pour forme le clientélisme, le favoritisme ou la démagogie.

La mesure de l'équité passe dans la vie administrative des fonctionnaires par la nature et la rapidité des promotions, les niveaux de primes ; pour les communes, à un moment où les dotations de l'Etat vont s'amenuisant, elle se traduit en monnaie sonnante et trébuchante ; pour les citoyens, l'équité est le résultat de l'attention qu'on leur porte, quels qu'ils soient et où qu'ils soient.

Le premier devoir des conseillers généraux de l'Aveyron est de veiller au respect du principe d'équité, non pas seulement au niveau du seul canton dans lequel ils ont été élus, mais bien dans le cadre global du département. Que penser en effet d'une politique départementale qui privilégierait sans détour tel ou tel canton, telle ou telle commune, qui distribuerait largesses ici et là se ferait calculatrice ? Qui ignorerait des règles de saine gestion s'agissant de la répartition des amendes de police ou du fonds de péréquation de la taxe professionnelle ? Qui laisserait à penser que

certaines répartitions seraient le fait du prince ?

Désormais il revient aux conseillers généraux d'élaborer, tous ensemble, un système transparent, un cadre de référence calculé à partir d'un faisceau de critères, garant de l'équilibre entre les territoires et les personnes. Gardons-nous d'un système monolithique qui ne prendrait en compte, par exemple, que la seule population, ou le nombre de kilomètres de voirie et qui méconnaîtrait d'autres indicateurs consensuels comme le potentiel fiscal des communes. Préservons-nous, surtout, d'un dispositif qui ne saurait être que mathématique ou statistique pour être égalitaire et serait la négation de la dimension humaine qui doit être au cœur de notre démarche d'élus locaux.

Parce qu'il est vrai qu'aujourd'hui nous devons avoir les yeux fixés sur le compteur des économies budgétaires, parce qu'il nous est indispensable d'être des gestionnaires efficaces et responsables, il nous faut, plus que jamais, être exemplaires. Notre exemplarité passera par l'équité.

Équité, quand tu nous tiens, tu nous tiens bien !

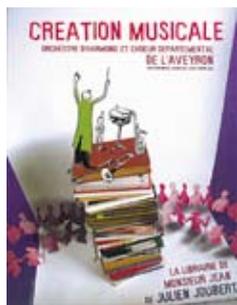
Anne-Marie Escoffier

Sénateur - Conseiller général de l'Aveyron - Canton de Rignac

Vice présidente du groupe Socialiste et Républicain

www.nouvelaveyron.com

MUSIQUE



Création musicale :

La librairie de Monsieur Jean

Commande initiée par la Mission départementale de la culture en partenariat avec la FDSMA afin de développer les pratiques amateurs, ce conte moderne est plein d'humour et d'émotion. Avec Julien Joubert, l'orchestre départemental d'harmonie de l'Aveyron et le chœur départemental de l'Aveyron.

- Samedi 22 novembre à 21 h, Maison du Peuple à Millau.



Que de la bouche

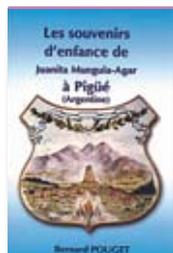
Les deux human juke-box de Toulouse, Ange B (Fabulous Trobadors) et Wab se rencontrent sur des rythmes vocaux qu'ils fabriquent, samplent et bouclent en direct. Chez eux, pas de batterie, de guitare ou de basse :

- tout est fait « à la bouche » !
- Vendredi 21 novembre, à 20 h 45 : Théâtre de la Maison du Peuple de Millau.

CONFÉRENCES

Connaissance du monde

- Le 14 novembre à 14 h 15 et 21 h à Decazeville, cinéma La Strada : la Laponie.
- Le 28 novembre à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30 à la MJC de Rodez : Québec, au fil du Saint-Laurent.



Un livre

Pour tous ceux qui n'ont pas oublié que Pigüé (Argentine) c'est un peu l'Aveyron, les souvenirs de Juanita Munguia-Agar feront office de piqure de rappel. Bernard Pouget s'est fait l'expression de cette fille d'Aveyronnaise qui, arrivée en France à l'âge de 12 ans, ne retourna dans sa ville natale que 30 ans plus tard. Avec son époux, photographe à Rodez, elle a joué un grand rôle dans les relations entre Aveyronnais et « Pigüensiens ».

Les souvenirs d'enfance de Juanita Munguia-Agar à Pigüé, Bernard Pouget, 12 €

FORMATION

Maîtriser l'organisation d'une manifestation culturelle

- Le samedi 22 novembre, de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h au centre culturel départemental à Rodez. Public : responsables associatifs et toute personne chargée de l'organisation d'une manifestation culturelle.
- Intervenant : Joëlle Barbaresi, directeur adjoint de la Mission départementale de la Culture de l'Aveyron. Tél. 05 65 73 80 85.

THÉÂTRE

Entre ciel et terre... Hamlet

Une introspection, un seul personnage sur scène face à ses fantômes... Hamlet. La pièce de Shakespeare nous invite à nous interroger sur nos propres doutes.

- Le 25 novembre à 21 h, au théâtre municipal de Villefranche-de-Rouergue.



SALON

Salon du chocolat

Une trentaine de chocolatiers aveyronnais et du Grand Sud seront présents : démonstrations, dégustation, vente, animations... Et la participation des plus grands restaurateurs aveyronnais pour des démonstrations de recettes en direct !

- Au foirail de Rodez le samedi 22 novembre de 14 h à 20 h et le dimanche 23 novembre de 10 h à 19 h. Entrée : 2 € (bénéfices reversés à des associations de services aux enfants).

Salon de la bande dessinée

- Les 22 et 23 novembre au Centre Européen de Conques. Regarder vers l'Orient ou le Japon comme source d'inspiration. En collaboration avec la librairie Chemin d'Encre de Conques et Culture BD à Rodez.

SPORT

Trail « La Montadavalda » à Lescure-Jaoul

- Le dimanche 30 novembre :
 - trail de 17,5 km avec 800 m de dénivelé positif.
 - trail de 30 km avec 1400 m de dénivelé positif.
- Départ de la salle des fêtes de Lescure-Jaoul à 9 h. Inscription possible sur place.



RENDEZ-VOUS

Agir pour Alzheimer

La Croix Rouge et C.S. Séverac se mobilisent sur la maladie d'Alzheimer en organisant une soirée hommage à Annie Girardot

le samedi 22 novembre à la salle des fêtes de Lapanouse.

A partir de 16 h, exposition photo de la carrière d'A. Girardot et dédicace du livre de Giulia Salvatori (« La mémoire de ma mère »), de 17 h à 19 h débat grand public avec conclusion du président du Conseil général Jean-Claude Luche.

A 21 h, spectacle avec la revue Charlotte et son Crazy Show.



ARTS VISUELS

Performances

Laurence Leyrolles

Plasticienne et danseuse, Laurence Leyrolles explore les liens entre arts visuels et arts vivants, à travers trois interventions en résonance avec les installations de l'exposition

Florence Carbonne

(du 20/11 au 20/12).

- Le 19 novembre à 19 h 30 et le 16 décembre à 18 h 30, Galerie Ste-Catherine à Rodez.

Supermarché de l'art

Espace culturel de Rignac, jusqu'au 30 novembre. Renseignements : Office de Tourisme de Rignac Tél. 05 65 80 26 04.

Si vous possédez des photos « insolites » que vous désirez voir publiées, vous pouvez les adresser au service communication du Conseil général Hôtel du Département - BP 724 12007 Rodez Cedex - webmaster@cg12.fr

insolite



Age tendre ... et tête de bois !

Contact

Mission Départementale de la Culture

33, av. Victor Hugo, Rodez
Tél. 05 65 73 63 12
www.aveyron-culture.com

PARTICIPEZ au dépistage des cancers de l'intestin et du sein



**...dès 50 ans, gratuitement,
que vous soyez un homme,
une femme**

COMITÉ DE SENSIBILISATION POUR LE DÉPISTAGE DES CANCERS EN AVEYRON
www.depistage-cancers-aveyron.com



CONSEIL GÉNÉRAL
de L'AVEYRON

CONTACTEZ L'ADECA. 05 65 73 30 36